



Cartes de crédit de commerçant

*Une carte de crédit de
commerçant pourrait
vous être utile si :*

- Vous faites souvent vos achats dans un magasin de détail en particulier
- Vous pouvez profiter des avantages offerts par le commerçant
- Habituellement, vous réglez votre solde intégralement chaque mois



Cartes de crédit de commerçant

Institution Nom de carte	Revenu personnel minimum requis (\$)	Limite de crédit minimum (\$)	Taux d'intérêt annuel			Délai de grâce sur les achats ²	
			Taux d'intérêt annuel sur les achats (%)	Frais d'intérêt calculés à partir de la date d'achat	Frais d'intérêt calculés à partir de la date du relevé ¹	Nombre de jours	Méthode
Canadian Tire <i>Carte Canadian Tire⁴</i>	Non spécifié	300	28,80		✓	25 à 30	M1
GE Money Canada <i>Carte de crédit HBC⁵</i>	Non spécifié	300	28,80		✓	28 à 31	M1
Irving Oil <i>Carte Irving Oil</i>	Non spécifié	100	Taux de base + 22,00 (max : 26,82) ⁶	✓		25 à 30	M2
JPMorgan Chase Bank NA⁷ <i>Carte Sears</i>	Non spécifié	500	28,80	✓		25	M1

Frais annuels		Récompenses et bénéfices ³							
Première carte (\$)	Carte supplémentaire (\$)	Programme de récompenses	Assurances voyages					Protection achat et garantie prolongée	
			Accident	Annulation et/ou interruption	Médicale	Location voiture	Délai de vol		Bagages
Gratuite	Gratuite	Argent Canadian Tire							
Gratuite	Gratuite	Récompenses HBC							
Gratuite	Gratuite								
Gratuite	Gratuite	Les points de récompense donnent droit à des certificats échangeables contre de la marchandise, des voyages, des divertissements et des repas au restaurant							

- 1 Certains commerçants chargent moins en frais d'intérêt car ils calculent l'intérêt à partir de la date du relevé, plutôt qu'à partir de la date d'achat.
- 2 Le délai de grâce représente le nombre de jours entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement, durant laquelle les nouveaux achats sont **sans intérêt** si vous respectez les conditions de la méthode (méthode 1 [M1] ou méthode 2 [M2]) utilisée par l'institution. Consultez Comment tirer profit d'une carte de crédit pour une description détaillée de la période sans intérêt et des conditions liées aux méthodes M1 et M2.
- 3 Ceci n'est pas une liste complète de tous les programmes de récompenses et autres avantages offerts par les sociétés émettrices. Pour plus de détails concernant les autres programmes de récompenses et avantages qui peuvent être offerts à un coût additionnel, consultez votre institution.
- 4 Depuis octobre 2002, aucune nouvelle carte de crédit de commerçant Canadian Tire n'a été émise. Les cartes de crédit de commerçant Canadian Tire émises avant octobre 2002 demeurent valides et en circulation.

- 5 Depuis septembre 2001, les nouvelles cartes de crédit de Zellers et de la Compagnie de la Baie d'Hudson ont été émises sous la marque HBC. Par contre, les cartes de Zellers et de la Compagnie de la Baie d'Hudson émises avant le 1^{er} septembre 2001 demeurent valides et en circulation. L'émetteur de cette carte est maintenant GE Money Canada (plutôt que HBC Canada).
- 6 Le 1^{er} juin 2006, le taux de base des institutions financières était de 6,00 %.
- 7 Antérieurement Sears Canada.



Comment communiquer avec nous

*Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, rue Laurier Ouest
Édifice Enterprise, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9*

*Téléphone (sans frais) : 1 866 461-2232
Télécopieur (sans frais) : 1 866 814-2224
Site Web : www.acfc.gc.ca*

Adresses électroniques :

*Renseignements généraux : info@acfc.gc.ca
Publications : pub@acfc.gc.ca*